



VINGT-HUITIEME SESSION
24 - 30 mai 2000
Lima (Pérou)

DECISION 10(XXVIII)

QUESTIONS A REVOIR A LA VINGT-NEUVIEME SESSION DU CONSEIL

Le Conseil international des bois tropicaux,

Prenant acte des délais limités et de la charge de travail considérable du Conseil à sa vingt-huitième Session,

Reconnaissant les délibérations intenses qui ont eu lieu durant la session du Conseil sur les questions mentionnées ci-dessous:

- (i) Objectif An 2000 de l'OIBT;
- (ii) Propositions d'élaboration d'un cadre exhaustif et de manuels pratiques sur tous les aspects pertinents à l'aménagement durable des forêts tropicales;
- (iii) Cadre stratégique aux communications et à la vulgarisation;
- (iv) Certification; et
- (v) Rôle de l'OIBT dans les dossiers internationaux relatifs aux forêts et aux produits forestiers.

Décide de réexaminer ces questions et les projets de décisions correspondants en vue de plus amples discussions à sa vingt-neuvième session.

* * *